

Thèmes > Le travail >

Le travail dans une entreprise de travail adapté (ETA) >

Qu'est-ce qu'une entreprise de travail adapté (ETA) ?

## Qu'est-ce qu'une entreprise de travail adapté (ETA) ?

Dernière mise à jour 19/01/2026

Les entreprises de travail adapté (ETA) sont destinées aux personnes en situation de handicap qui, compte tenu de leurs capacités, sont aptes à mener une activité professionnelle mais ne peuvent l'exercer provisoirement ou définitivement dans des conditions habituelles de travail.

La personne en situation de handicap y est encouragée à se former et se perfectionner professionnellement. Ses compétences sont valorisées par un travail utile et rémunérateur.

En plus de leur mission de base, certaines ETA mettent en œuvre des dispositifs supplémentaires en vue de renforcer l'accompagnement de leurs travailleurs :

- **Accueil pré-professionnel**, via des formations individuelles et des remédiations pour améliorer les aptitudes professionnelles des travailleurs. Ce dispositif peut aussi être mis en œuvre via un accompagnement par un service d'accompagnement agréé.
- **Soutien au travail**, pour aider le travailleur en situation de handicap à préserver son contrat de travail. Il peut s'agir d'un encadrement renforcé ou d'une formation spécifique en lien avec les tâches à exécuter dans le poste de travail, ou encore d'une adaptation de l'organisation ou du temps de travail.

À Bruxelles, c'est le Service PHARE qui agréé et subventionne les entreprises de travail adapté (ETA). La Fédération bruxelloise des entreprises de travail adapté (FEBRAP) représente les 12 ETA bruxelloises, elle défend leurs intérêts auprès des

autorités publiques, et pilote des projets transversaux au bénéfice des ETA bruxelloises.

## **Ressources**

- Les entreprises de travail adapté (ETA) (<https://ccf.brussels/nos-services/personnes-handicapees/service-phare/entreprises-de-travail-adapte/>)  
COCOF - Service PHARE

## **Adresses utiles**

### **FÉDÉRATION BRUXELLOISE DES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ**

1060 SAINT-GILLES

FÉDÉRATION BRUXELLOISE DES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ

Rue Fernand Bernier 15

1060 SAINT-GILLES

Belgique

Site internet (<http://www.febrap.be>)

02/543.19.31

[info@febrap.be](mailto:info@febrap.be)

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/11378>)

Dernière mise à jour 19/01/2026